



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 54634

Texte de la question

M. Jean-Claude Mathis attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur les attentes des retraités et des personnes âgées de la Confédération française des retraités. En effet, ils estiment que leurs revendications ne sont pas prises en compte. Il s'agit : de la représentation des retraités dans toutes les instances où se traitent les problèmes de retraités et des personnes âgées ; la préservation de la pérennité financière des régimes de retraite par répartition ; la suppression des limites d'âge qui écartent les personnes âgées de la vie civile, ainsi que l'interdiction des majorations de cotisations en fonction de l'âge ; la réversion des régimes de base ; l'adossment des régimes spéciaux ; la santé ; la cotisation d'assurance complémentaire maladie ; l'abattement spécial de 10 % sur le revenu imposable ; la perte d'autonomie et la dépendance ; l'habitat des personnes âgées ; la perte de pouvoir d'achat. Il lui demande, par conséquent, de bien vouloir lui indiquer ce qu'il entend faire pour répondre à ces demandes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mathis](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54634

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juillet 2009, page 6898

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)